



Photo : Monica Volpin de Pixabay

# L'OMS au Maroc

2018-2019

La santé pour tous, par tous.



Organisation  
mondiale de la Santé

Maroc

## Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS

Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de la Méditerranée orientale

L'OMS au Maroc - 2018-2019 : la santé pour tous, par tous / Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de la Méditerranée orientale

p.

(ISBN 978-92-9022-380-1)

(ISBN 978-92-9022-381-8) (en ligne)

1. Accessibilité des services de santé – Maroc
2. Services de santé pour autochtones
3. Gestion de la santé de la population
4. Promotion de la santé
5. Organisation mondiale de la santé

I. Titre

II. Bureau régional de la Méditerranée orientale

(Classification NLM : WA 540)

## © Organisation mondiale de la Santé 2021

Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO) ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo>.

Aux termes de cette licence, vous pouvez copier, distribuer et adapter l'œuvre à des fins non commerciales, pour autant que l'œuvre soit citée de manière appropriée, comme il est indiqué ci-dessous. Dans l'utilisation qui sera faite de l'œuvre, quelle qu'elle soit, il ne devra pas être suggéré que l'OMS approuve une organisation, des produits ou des services particuliers. L'utilisation de l'emblème de l'OMS est interdite. Si vous adaptez cette œuvre, vous êtes tenu de diffuser toute nouvelle œuvre sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si vous traduisez cette œuvre, il vous est demandé d'ajouter la clause de non responsabilité suivante à la citation suggérée : « La présente traduction n'a pas été établie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'OMS ne saurait être tenue pour responsable du contenu ou de l'exactitude de la présente traduction. L'édition originale anglaise est l'édition authentique qui fait foi ».

Toute médiation relative à un différend survenu dans le cadre de la licence sera menée conformément au Règlement de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

### Citation suggérée.

**Rapport d'activité du Bureau de l'OMS au Maroc : Rabat. Bureau de l'Organisation mondiale de la Santé au Maroc ; 2021 Licence : CC BY NC SA 3.0 IGO.**

Ventes, droits et licences. Pour acheter les publications de l'OMS, voir <http://apps.who.int/bookorders>.

Pour soumettre une demande en vue d'un usage commercial ou une demande concernant les droits et licences, voir <http://www.who.int/about/licensing>.

Matériel attribué à des tiers. Si vous souhaitez réutiliser du matériel figurant dans la présente œuvre qui est attribué à un tiers, tel que des tableaux, figures ou images, il vous appartient de déterminer si une permission doit être obtenue pour un tel usage et d'obtenir cette permission du titulaire du droit d'auteur. L'utilisateur s'expose seul au risque de plaintes résultant d'une infraction au droit d'auteur dont est titulaire un tiers sur un élément de la présente œuvre.

Clause générale de non responsabilité. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMS aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'OMS, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'OMS ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

# L'OMS au Maroc

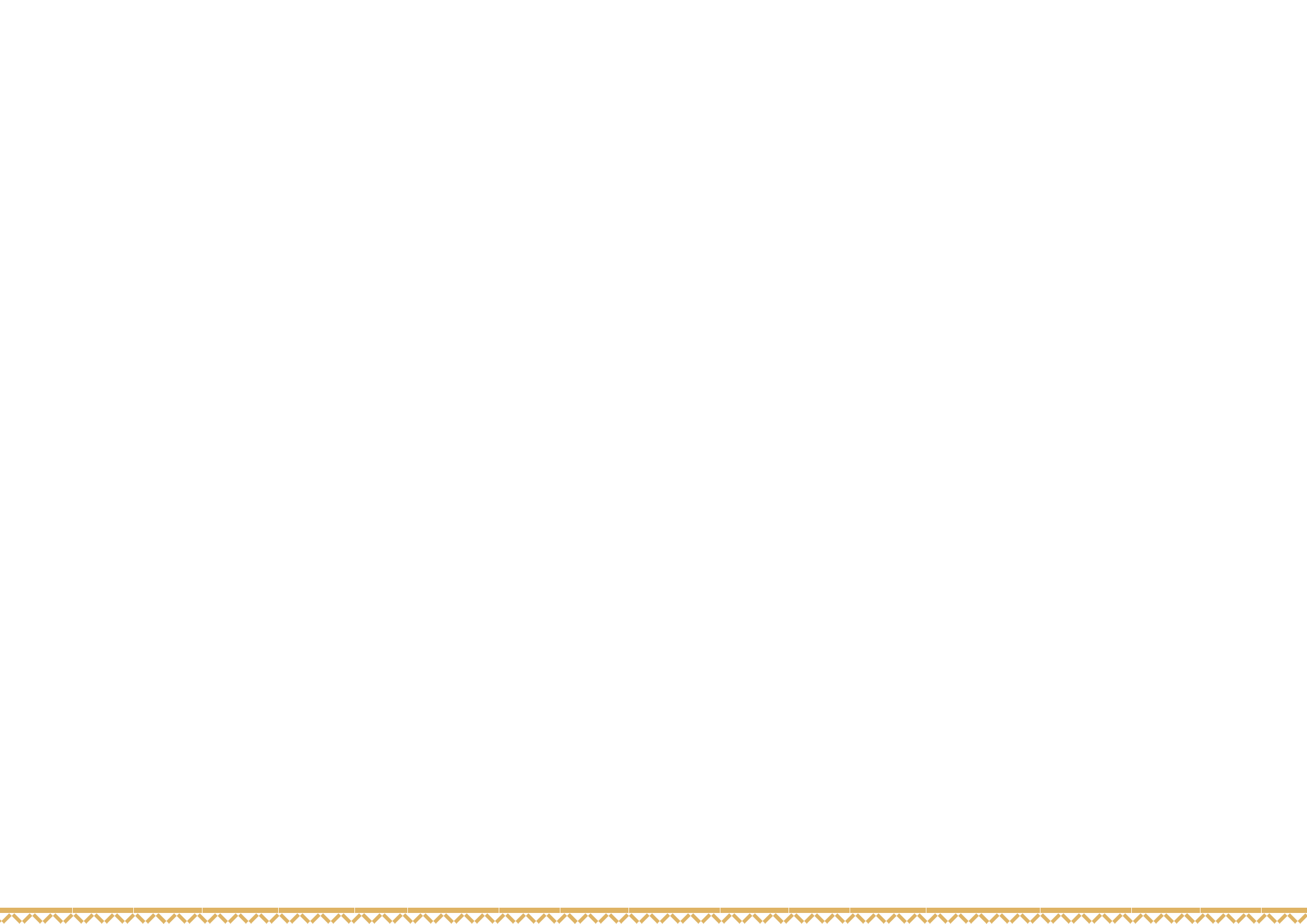
2018-2019

La santé pour tous, par tous.



**Organisation  
mondiale de la Santé**

Maroc



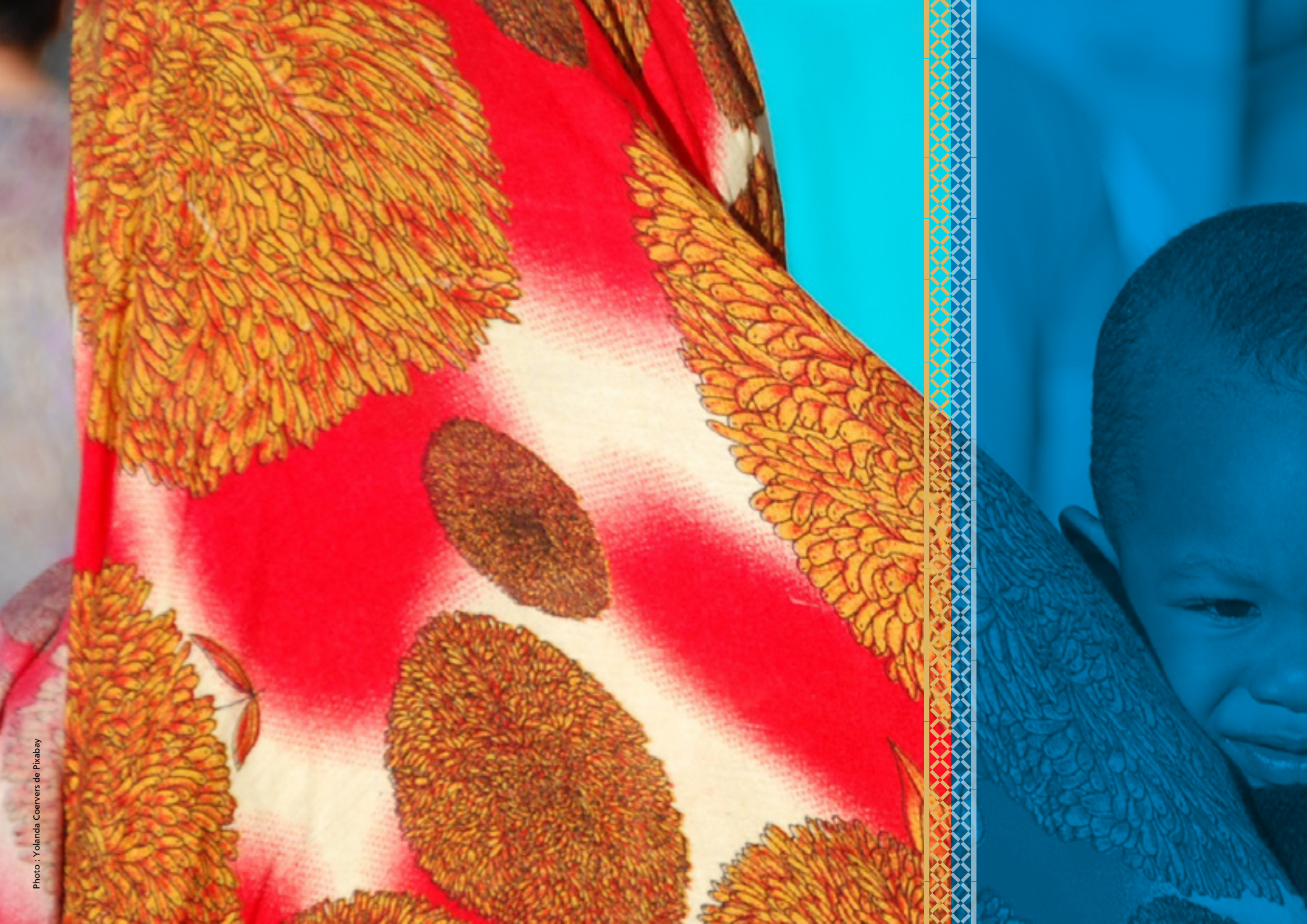
« (...) À cet égard, Nous tenons à exprimer nos remerciements à l'OMS, pour son soutien constant au Royaume du Maroc dans ses efforts pour l'amélioration du système de santé national, l'optimisation des prestations de santé offertes aux citoyens et la lutte contre les maladies, notamment dans le cadre de la réforme des soins de santé primaires, et de l'Accord de la Stratégie de coopération conclu entre le Maroc et l'OMS pour la période 2017-2021. (...)

Nous voudrions saisir cette opportunité pour saluer hautement le rôle d'avant-garde que joue l'OMS, en matière de soutien au processus de mise en place de la couverture santé universelle. (...) »

---

*Extrait du message adressé par SM le Roi Mohammed VI  
aux participants à la célébration de la Journée mondiale  
de la Santé  
8 avril 2019*



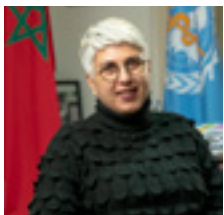




## Sommaire

Éditorial	8
L'action de l'Organisation mondiale de la Santé	9
1. Servir les populations	10
2. Maintenir la sécurité sanitaire	16
3. Promouvoir la santé	20
4. Le rôle de chef de file de l'OMS au Maroc	24

# Éditorial



© Hassan Chabbi

« J'ai le plaisir de diriger le bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Maroc depuis février 2018. Ces deux années de travail ont été extrêmement fructueuses et gratifiantes pour mes collaborateurs et moi-même.

Lors de la période biennale 2018-2019, nous avons continué à promouvoir la santé et à lutter contre les maladies transmissibles ou chroniques, nouveaux fléaux de nos sociétés en mutation. Parallèlement, nous nous sommes investis dans la mise en œuvre du Règlement sanitaire international, qui est l'instrument de base pour prévenir la propagation des maladies et préparer des réponses appropriées et coordonnées aux urgences de santé publique.

Ponctué d'une série de grands événements, ce cycle de deux ans a été tout particulièrement marqué par la célébration de la Journée mondiale de la Santé, en avril 2019, en présence de Leurs Excellences le Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc et le Ministre de la Santé. Au cours de cette manifestation, nous avons eu le privilège d'accueillir notre Directeur général, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, et notre Directeur régional, le Dr Ahmed Al Mandhari. Nous avons aussi eu l'honneur de recevoir une lettre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui pose les

grandes lignes de la réforme du système de santé marocain, préalablement annoncée dans le Discours Royal lors de la dix-neuvième fête du Trône, en juillet 2018. Ces Hautes Orientations Royales constituent un tournant décisif dans la façon de penser la politique sanitaire dans le pays et visent à renforcer les synergies entre les différentes politiques publiques, de manière à garantir un impact direct et tangible sur la population. Conscients de l'importance et de l'envergure de l'enjeu et du défi, nous nous sommes immédiatement attelés à la tâche, aux côtés de nos partenaires nationaux et internationaux, afin d'organiser deux dialogues nationaux de haut niveau, l'un sur le financement de la santé, en juin 2019, et l'autre sur les soins de santé primaires, en décembre 2019. Les recommandations issues de ces deux dialogues constitueront des piliers pour l'action que nous comptons mener à court et à moyen termes au Maroc.

Le treizième programme général de travail (2019-2023) structure notre action au niveau mondial autour de trois axes : Protéger les populations à travers la couverture santé universelle, Maintenir la sécurité sanitaire et Promouvoir la santé pour toutes les populations et à tous les âges de la vie. C'est sur cette base que nous poursuivrons nos efforts pour la prochaine période biennale et conformément

aux priorités d'actions prévues par la stratégie de coopération Maroc-OMS pour la période 2017-2021.

Dans le cadre de notre mandat, nous croyons fermement que le capital humain est au cœur de tout système de santé et qu'un système de santé fort est celui qui œuvre au renforcement des capacités des hommes et des femmes qui le portent.

De même, nous soutenons l'idée qu'un système de santé fort est celui dans lequel les prises de décision reposent sur des données solides et, dans la mesure du possible, sur des arguments scientifiquement éprouvés.

Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, le présent document vous donnera un aperçu de la diversité de nos activités à travers nos réalisations phare. Il vous fera également découvrir une organisation au cœur du changement et une équipe dévouée et motivée, au service de la santé des citoyens marocains.

Si ce document n'aborde pas l'épidémie de COVID-19, c'est parce qu'il porte sur la période précédant la survenue de la pandémie. Néanmoins, nos engagements passés nourrissent et renforcent notre détermination d'aujourd'hui à appuyer le Royaume du Maroc dans la lutte contre cette urgence sanitaire sans précédent. »

---

**Dr Maryam BIGDELI**  
Représentante de l'Organisation mondiale de la Santé au Maroc



# L'action de l'Organisation mondiale de la Santé

## Le cadre de l'action de l'Organisation mondiale de la Santé

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est une institution du système des Nations Unies dont le mandat exclusif est la santé. L'OMS coordonne les travaux dans ce domaine qui ont un caractère international. Elle est chargée de diriger l'action sanitaire mondiale, de définir les programmes de recherche en santé, de fixer les normes et les critères, de présenter des options politiques fondées sur des données probantes, de fournir un soutien technique aux pays et de suivre et d'apprécier les tendances en matière de santé publique<sup>1</sup>.

Son action s'inscrit dans le cadre du Programme mondial de développement durable et de ses 17 Objectifs (ODD) que les 193 États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont convenu d'atteindre à l'horizon 2030. L'ODD 3, en particulier, est consacré à la santé et au bien-être des populations et vise à « permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous, à tout âge ». Les ODD sont un fondement du treizième programme général de travail (PGT) de l'OMS<sup>2</sup>.

Afin d'aider les pays à atteindre l'ODD 3, le treizième PGT s'articule autour de trois objectifs stratégiques :

- La couverture santé universelle
- La protection de la population dans les situations d'urgence sanitaire
- L'amélioration de la santé des populations.

## L'action de l'OMS au Maroc

C'est au niveau du Siège de l'OMS à Genève et des six bureaux régionaux que la vision, les orientations stratégiques de l'OMS, les normes, et les lignes directrices en matière de santé des populations sont définies.

Le bureau de l'OMS au Maroc a pour rôle d'adapter ces éléments au contexte national afin d'accompagner le système de santé marocain dans leur mise en œuvre et de répondre aux besoins du pays.

Le bureau agit en collaboration étroite avec l'ensemble de ses partenaires, notamment le Gouvernement (et particulièrement le ministère de la Santé), mais aussi la société civile et le monde académique pour la définition des priorités du système

de santé, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sectorielles et la réalisation des objectifs nationaux, tout en veillant à ne laisser personne de côté.

© Ministère de la Santé Maroc



« Nous nous félicitons de la coopération historique riche et fructueuse établie avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), partenaire qui accompagne le Royaume du


Maroc en appuyant ses différentes réformes du système de santé. »

Pr Khalid AIT TALEB  
Ministre de la Santé

Les priorités de collaboration entre l'OMS et le Maroc pour la période biennale 2018-2019 comme pour le prochain exercice, sont définies dans le cadre de la Stratégie de coopération OMS-Maroc couvrant la période 2017-2021 : <http://www.emro.who.int/fr/mor/morocco-news/strategie-de-cooperation-oms-maroc-2017-2021.html>. Elles portent sur la couverture santé universelle, la réalisation des objectifs de développement durable, la sécurité sanitaire et la gouvernance de la santé.

<sup>1</sup> <https://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/09/oms-lorganisation-mondiale-sante/>

<sup>2</sup> <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/328842/WHO-PRP-18.1-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>



« L'OMS a pour objectif d'améliorer l'état de santé de toute la population mondiale, particulièrement celle en situation de vulnérabilité : les enfants, les personnes en situation de handicap, les réfugiés, les migrants ou encore les populations vivant dans des zones enclavées. Pour cela, elle accompagne le renforcement des systèmes de santé et encourage les pays à mettre en œuvre des programmes pensés pour ces populations afin de répondre à leurs besoins spécifiques et d'améliorer l'accès à des services de santé qui répondent à leurs besoins. »

---

**Dr Hafid HACHRI**

*Administrateur recruté sur le plan national –  
Systèmes de santé et Santé publique, OMS*

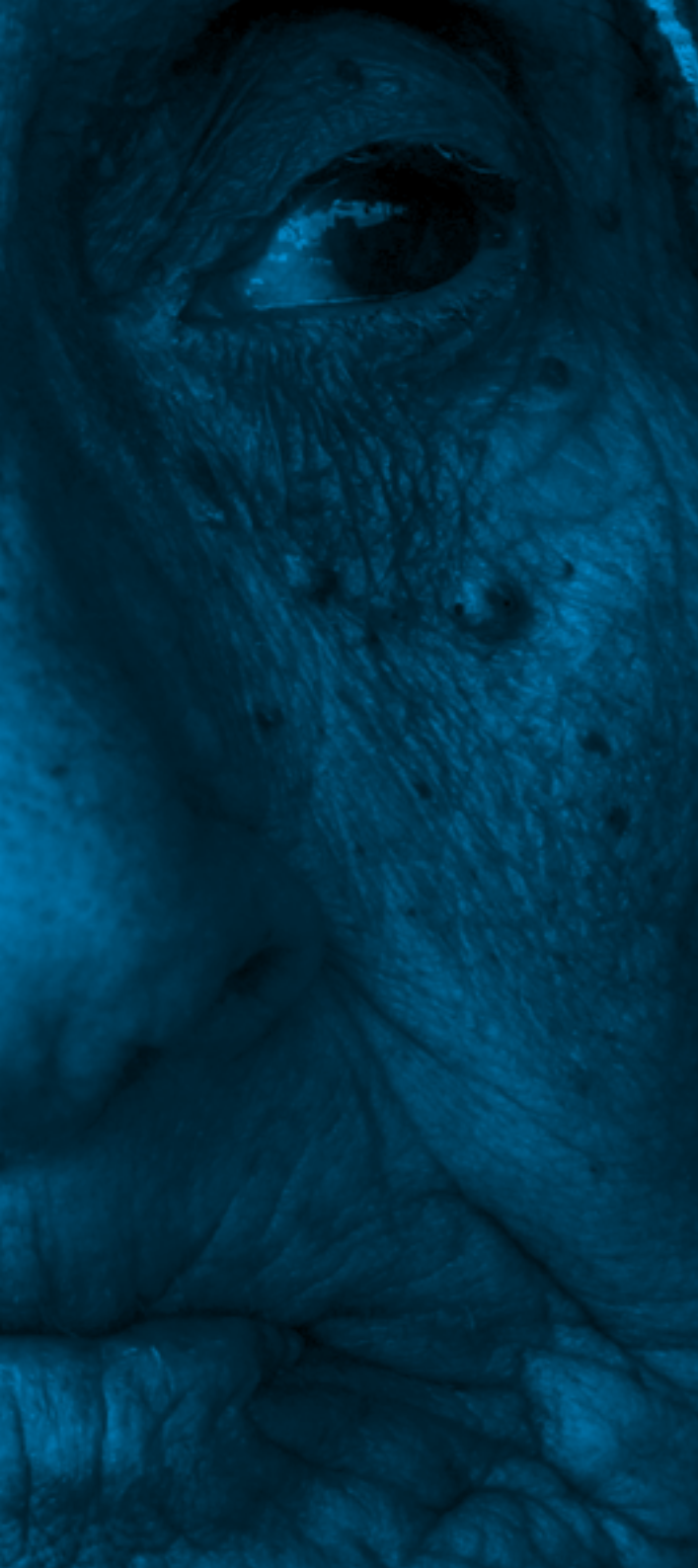
« La question du financement de la santé est fondamentale pour les populations, notamment celles qui sont vulnérables. L'OMS intervient en appuyant le Maroc dans la formulation de ses politiques de financement de la santé et dans l'accompagnement de leur mise en œuvre. »

---

**M. El Houcine AKHNIF**

*Administrateur recruté sur le plan national –  
Couverture santé universelle nationale, OMS*





1

# SERVIR LES POPULATIONS



Servir les populations implique l'amélioration de la qualité des services, l'adoption d'une approche holistique intégrée, centrée sur la personne, la lutte contre les iniquités, la mise en place de modalités de financement et d'investissement solides et efficaces, ainsi que le renforcement de la gouvernance et des capacités des acteurs à tous les niveaux du système.

### Servir les populations, en améliorant la qualité des services de santé ...

Tout au long de la période biennale 2018-2019, l'OMS a mis en œuvre un certain nombre d'actions afin d'accompagner le Maroc dans le processus de renforcement des soins de santé primaires et l'amélioration de la qualité des services de santé.

Cet accompagnement soutenu s'est traduit par la réalisation de deux grandes études : l'Enquête nationale sur la population et la santé familiale en 2018, basée sur un échantillon représentatif de la population et l'Enquête nationale d'évaluation de la qualité des soins et services des maternités hospitalières et des unités de néonatalogie au niveau des hôpitaux régionaux, réalisée en collaboration avec l'Hôpital universitaire de la maternité des Orangers à Rabat, reconnu, depuis septembre 2018, Centre collaborateur de l'OMS en santé reproductive, formation et recherche.



© Jamal Belhaj

Visite du Centre collaborateur en santé reproductive - Maternité des Orangers - relevant du CHU Ibn Sina de Rabat par le Dr Ahmed Al-Mandhari, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, accompagné par le Pr Rachid Bezaad, Directeur du Centre et le Dr Maryam Bigdeli, Représentante de l'OMS au Maroc

Des études de ce type contribuent à une identification plus rigoureuse des besoins de la population sur la base de données solides et vérifiées, ainsi qu'à une orientation plus méthodique des politiques et des interventions de santé pour renforcer l'offre de soins et la qualité des services de santé.

Ces progrès se sont concrétisés par l'élaboration de plans d'action régionaux pour l'élimination des

décès évitables des mères et des nouveau-nés, et de manière plus large, par la mise en place d'un forum national unique, sur le thème des soins de santé primaires, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ce forum a permis d'élaborer une feuille de route pour le développement des soins de santé primaires au Maroc dans le cadre d'une vision intégrée pour la réforme du système de santé, une vision qui tient compte des principes d'équité et de justice sociale et qui permet de satisfaire les besoins de santé de toutes les catégories de la population, à travers la dispensation de prestations de prévention, de soins curatifs, de promotion de la santé et de réadaptation tout au long des cycles de vie.

La période biennale 2018-2019 a également été l'occasion, pour l'OMS, de soutenir l'élaboration d'un plan d'action multisectoriel pour la prévention et la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences, au niveau des hôpitaux.

### ... en prenant en compte l'intégration de la lutte contre les maladies

Le Maroc est un pays en pleine transition épidémiologique. S'il est vrai qu'il a réussi à éliminer un ensemble de maladies transmissibles telles que le paludisme en 2010 et le trachome cécitant en 2016, et qu'il n'enregistre plus de cas de bilharziose, de diphtérie, de tétanos néonatal, de poliomyélite ou de choléra, il continue à faire face à des problèmes sanitaires persistants tels que la tuberculose, le VIH,

les hépatites virales, les méningites, la leishmaniose, la rage, etc. En outre, le Maroc est exposé à des problèmes de santé émergents et doit faire face à la charge croissante liée aux maladies non transmissibles.

L'OMS soutient la politique du pays en matière de prévention et de lutte, tant pour des maladies transmissibles que non transmissibles<sup>3</sup>.

En ce qui concerne les maladies transmissibles, ce soutien s'est principalement matérialisé par la réalisation d'une étude sur l'hépatite C, au niveau de la population générale, permettant ainsi de poser les bases scientifiques de la stratégie de traitement et d'élimination de la maladie. De même, le combat pour mettre fin à la tuberculose continue avec une attention particulière pour les formes résistantes de la maladie, et surtout l'accompagnement de la modernisation du Réseau national de laboratoires du Programme national de lutte antituberculeuse. En effet, la modernisation du diagnostic de la tuberculose sera décisive pour l'élimination de cette maladie au Maroc. Enfin, dans le cadre de la lutte contre le sida, l'OMS a porté une attention particulière à la mise à jour des recommandations nationales en matière de traitement, ainsi qu'au renforcement du système d'information pour optimiser l'accessibilité aux services de santé.

<sup>3</sup> L'action de l'OMS en matière de maladies non transmissibles est détaillée dans le chapitre 3 « Promouvoir la santé » p. 20 du présent document

### ... en appuyant la couverture santé universelle et le financement de la santé

Fortement ancrée dans les soins de santé primaires, la couverture santé universelle (CSU) est de plus en plus considérée comme un élément fondamental du développement durable mondial. Il s'agit de l'une des grandes priorités de l'OMS. La CSU permet à l'ensemble de la population un accès équitable à des services de santé de qualité, sans que leur coût n'entraîne des difficultés financières pour les usagers. Assurer la CSU suppose un renforcement du système de santé dans sa globalité ainsi que la mise en place de mécanismes de financement solides et pérennes.

L'action de l'OMS au Maroc s'inscrit dans ce cadre avec un appui particulier à la formulation des politiques de financement de la santé et à leur mise en œuvre. L'année 2019 a été marquée par l'organisation, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, d'une conférence nationale sous le thème : « *Quel modèle de financement pour une couverture santé universelle ?* ». Cette rencontre a permis de catalyser la contribution de l'ensemble des acteurs nationaux impliqués et d'instaurer un véritable dialogue politique et sociétal, dans un esprit d'ouverture, d'objectivité et de responsabilité. Inaugurée par Leurs Excellences le Chef du Gouvernement du Maroc et le Ministre de la Santé, cette expérience unique, perçue

comme préalable incontournable et fondamental à la dynamique nationale de refonte du système de santé, a débouché sur l'élaboration d'une Stratégie nationale pour le financement de la santé au Maroc qui a été citée en exemple lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre de la même année.

### ... en renforçant les capacités des professionnels de santé

Le soutien et l'appui de l'OMS aux politiques nationales et aux projets de réforme ne sauraient aboutir sans le renforcement des capacités humaines. Toute politique ou réforme de santé exige la disponibilité de professionnels de santé qualifiés et en nombre suffisant. Elle passe également par l'évolution constante des usages professionnels conformément aux recommandations et aux principes de bonnes pratiques internationales.

Conscients de cette exigence, l'OMS soutient le renforcement des capacités des professionnels de santé dans des domaines aussi variés que la lutte contre les maladies, le renforcement du système de santé ou encore la préparation aux urgences de santé publique et aux catastrophes.

Abstraction faite d'un ensemble de formations et d'ateliers techniques spécialisés réalisés au cours de la période biennale en appui à différents programmes de santé, ce soutien s'est concrétisé par la formulation

du Plan stratégique national de développement des ressources humaines 2019-2025, ainsi que par la création et la mise en place d'un MBA en management hospitalier, en partenariat avec l'Université Mohammed VI des Sciences de la Santé. Plus de 50 managers relevant de 14 hôpitaux publics marocains ont bénéficié de cette formation innovante.

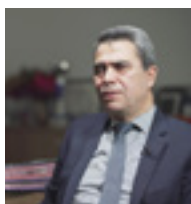
Parallèlement, l'OMS appuie l'initiative nationale visant à créer un Observatoire des Ressources Humaines pour la santé dont le but sera de produire des données pour la prise de décision en matière de ressources humaines et d'instaurer des plateformes institutionnelles d'échange et de concertation entre l'ensemble des partenaires et parties prenantes.



© UM6SS

Signature de l'accord de coopération entre l'OMS et l'UM6SS par le Dr Jaouad Mahjour, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale par intérim et le Pr Chakib Nejari, Président de l'UM6SS (février 2018)

© Hassan Chabbi



« L'Université Mohammed VI des Sciences de la Santé est une université engagée en faveur du développement de compétences de haut niveau afin de répondre aux besoins du Maroc, mais aussi de la Région de la Méditerranée orientale et de l'Afrique. L'OMS apporte son soutien à cet engagement et nous avons eu l'honneur de formaliser cette collaboration en signant ensemble une convention en 2018. »

**Pr Chakib NEJJARI**  
Président de l'Université Mohammed VI des Sciences de la Santé

### ... en appuyant la gouvernance du système de santé

Durant cette période biennale, l'OMS a également renouvelé son soutien au renforcement de la gouvernance du système de santé marocain.

Elle a développé et mis en place un Bureau de gestion de projets au sein du Secrétariat général du ministère de la Santé chargé du suivi de la mise en œuvre du plan santé 2025. L'Organisation a également collaboré avec le ministère de la Gouvernance et des Affaires générales pour agir sur les déterminants de la santé et contribuer à une convergence des politiques publiques autour de la santé ou encore avec l'Observatoire National du Développement Humain qui assure actuellement le secrétariat de la section francophone de la Région de la Méditerranée orientale du projet de collaboration sur la gouvernance des systèmes de santé (dont la section mondiale se trouve au Siège de l'OMS à Genève).

L'action de l'OMS en matière de gouvernance prône un système de santé national cohérent et efficient, centré sur la personne et soutenable financièrement. Ce système devait offrir un ensemble de services intégrés et de qualité, dans le respect des valeurs et des principes de droit humain, de continuité, de proximité, de reddition des comptes, de solidarité, d'inclusion et d'efficience.

© ONDH



« C'est un travail minutieux que nous sommes en train de mener avec l'OMS et le ministère de la Santé pour améliorer la gouvernance du système de santé, en collaboration avec l'ensemble des praticiens au niveau national, régional et mondial. »

**M. El Hassan EL MANSOURI**  
Secrétaire Général de l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH)

### ... et en appuyant la politique pharmaceutique

La performance du système de santé dépend, en grande partie, des systèmes d'achat et d'approvisionnement en médicaments et en technologies de la santé, qui conditionnent la disponibilité et l'accessibilité des médicaments. L'OMS soutient les efforts déployés par le pays de manière à ce que la politique pharmaceutique nationale reste intégrée et centrée sur les besoins



des personnes et des communautés, avec un juste équilibre entre les soins hospitaliers et ambulatoires, qu'ils soient publics ou privés.

En 2019, à la demande du ministère de la Santé, l'OMS a réalisé une évaluation de la mise en application du décret n°2-13-852 du 14 safar 1435 (18 décembre 2013) relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments fabriqués localement ou importés. Adopté en 2013, le décret en question avait conduit à plusieurs baisses successives du prix des médicaments disponibles sur le marché national. Cette étude a permis d'appréhender l'impact de ce décret sur les différentes parties prenantes concernées : acteurs du secteur pharmaceutique (industriels, grossistes, pharmacies d'officine), caisses d'assurance maladie, secteur public et citoyen. Elle pose les bases d'un travail à approfondir dans le cadre de la prochaine période biennale.

Parallèlement, au niveau international, un projet conjointement lancé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union africaine (UA) ambitionne de créer une Agence africaine des médicaments (AMA), qui serait en charge d'harmoniser et d'aligner les réglementations sur l'ensemble du continent. Une telle évolution pourrait révolutionner les conditions d'accès et d'approvisionnement en produits pharmaceutiques et soulager substantiellement les tensions auxquelles sont soumis les systèmes de santé en Afrique, notamment au regard des besoins liés à l'émergence des maladies non transmissibles. Le Maroc fait partie des cinq pays qui se sont proposés pour accueillir le Siège de l'AMA.



Photo extraite de l'album « Stop TB » de la banque d'image du bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale



# 2 MAINTENIR LA SÉCURITÉ SANITAIRE



« L'OMS, à travers son programme de gestion des urgences de santé publique et en particulier le programme de gestion des risques infectieux appelle à « réduire la mortalité, la morbidité et les perturbations sociétales résultant des épidémies grâce aux activités de prévention, de préparation, de réponse et de rétablissement » en orientant et fournissant un appui soutenu pour la caractérisation des pathogènes, le renforcement de leur gestion, le maintien des stocks mondiaux de vaccins et de médicaments pour garantir un accès opportun et équitable aux interventions vitales. »

---

**Dr Soumia TRIKI**

*Administratrice recrutée sur le plan national - Préparation contre la pandémie grippale et les urgences de santé publique, OMS*

---

« L'OMS contribue à maintenir la sécurité sanitaire à travers le renforcement des fonctions essentielles du système de santé et l'amélioration de sa résilience, ainsi que l'optimisation des capacités de prévention, de veille, de détection, d'alerte et de riposte contre les risques majeurs de santé publique, aussi bien à l'échelle nationale que dans le cadre d'interventions collectives internationales. L'appui de l'OMS englobe la gestion des risques biologiques, chimiques, radiologiques et nucléaires, qu'ils soient naturels, accidentels ou intentionnels, et s'étend aux champs des catastrophes naturelles et de la santé environnementale. »

---

**Dr Yassine AQACHMAR**

*Administrateur recruté sur le plan national – Préparation aux urgences de santé publique au titre du Règlement sanitaire international, OMS*



---

*L'OMS est le garant institutionnel de la sécurité sanitaire au niveau mondial. Ce mandat découle notamment des dispositions du Règlement sanitaire international (RSI) qui constitue le cadre juridique fondamental engageant les États pour la mise en place des dispositifs de veille, d'alerte et de riposte contre les événements de santé publique, de portée nationale ou internationale, qui menacent la sécurité sanitaire.*

---

Au Maroc, la période biennale écoulée a permis à l'OMS de poursuivre son appui à l'expertise nationale dans le contexte particulier des situations d'urgence sanitaire.

Plus spécifiquement, ces efforts ont abouti à la réalisation d'autoévaluations des capacités du Maroc en ce qui concerne la mise en œuvre du RSI, l'élaboration d'un plan national multirisque de préparation aux urgences de santé publique, la production de plans de communication applicables à différentes situations d'urgence sanitaire, et la satisfaction des besoins nationaux les plus prioritaires en matière de contrôle sanitaire aux frontières.

Par ailleurs, ces efforts ont contribué à perfectionner les capacités de riposte du pays à travers le développement d'un Centre national opérationnel pour les urgences de santé publique, la mise en place d'équipes spécialisées d'intervention rapide, l'introduction de l'initiative des équipes médicales d'urgence.

## **Pleins feux sur le plan de lutte contre la pandémie grippale (PIP)**

Depuis 2014, l'OMS travaille en collaboration avec le Gouvernement marocain pour la mise en œuvre de plans annuels de préparation et de lutte contre la pandémie grippale (PIP pour « *Pandemic Influenza Preparedness* »). L'enjeu est de taille. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui consiste, d'une part, à renforcer la surveillance épidémiologique de manière à ce que les virus à potentiel pandémique soient détectés précocement, et, d'autre part, à améliorer le partage des données qui s'y rapportent et à assurer un accès universel et équitable aux vaccins et aux médicaments antiviraux consacrés au traitement prophylactique et curatif de la grippe. La société civile, l'industrie pharmaceutique et les institutions académiques participent à ce processus.

Durant la période biennale 2018-2019, 24 équipes d'intervention rapide ont été mises en place dans différentes provinces du Royaume parallèlement au développement d'un plan de communication spécifique à la grippe pandémique et à la réalisation d'un exercice de formation consacré à l'analyse du risque de transmission d'un virus grippal à potentiel pandémique entre l'animal et l'homme.

En outre, la mise en œuvre du PIP permet de développer un certain nombre de capacités requises au titre du RSI, contribuant corollairement à la sécurité sanitaire du pays.

Le programme PIP a joué un rôle fondamental dans la mise en œuvre de la riposte à l'épidémie de COVID-19 en 2020.

## **Regard sur la résistance aux antimicrobiens**

Dans toutes les régions du monde, la résistance aux antimicrobiens atteint désormais des niveaux dangereusement élevés. Il s'agit aujourd'hui de l'une des plus graves menaces qui pèsent sur la sécurité sanitaire mondiale. La résistance aux antimicrobiens a une forte incidence sur les niveaux de morbidité et de mortalité, mais aussi sur la productivité économique des pays.

Le Gouvernement marocain a approuvé le plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens, entériné par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2015. L'OMS appuie les nombreux efforts déployés par le pays afin d'élaborer et de mettre en œuvre une politique globale intégrée prenant en considération l'interface homme-animal-environnement dans le cadre d'une approche « Un monde, une santé ». Elle contribue également à préserver la capacité du pays à prévenir et à traiter les maladies infectieuses à l'aide de médicaments sûrs et efficaces.

Cet engagement mutuel a débouché sur la formulation d'un plan stratégique multisectoriel de prévention et de contrôle de la résistance aux antimicrobiens.


Parallèlement, l'OMS soutient la mise en œuvre de ce plan stratégique à travers des interventions ciblées qui visent au renforcement des capacités des laboratoires et des systèmes de surveillance, mais également à l'éducation et à la sensibilisation des professionnels et du grand public sur l'urgence d'agir contre la résistance aux antimicrobiens.

### Et plus encore

Lors de la période biennale écoulée, l'OMS a travaillé en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies pour analyser la situation sanitaire des migrants et des réfugiés et soutenir les efforts permettant un meilleur accès aux services de santé pour ces populations. Avec la co-présidence du sous-groupe chargé de la santé au sein du groupe thématique sur la migration, l'OMS espère attirer l'attention des partenaires sur les besoins en santé spécifiques de cette population cible, au-delà de la santé sexuelle et reproductive, notamment en santé mentale et pour l'accès aux traitements des maladies chroniques telles que le diabète.

Mme Peggy Edmond Hanna, Consultante senior en communication du risque et engagement communautaire, lors de l'atelier de communication sur les risques à destination des différents départements ministériels (9 au 12 décembre 2019 à Rabat)





« La promotion de la santé, c'est permettre à tout un chacun d'améliorer ou de contrôler l'état de sa propre santé. Pour ce faire, trois éléments sont indispensables : 1. Mettre la santé au cœur de toutes les politiques de manière à ce que les départements gouvernementaux, les organisations de la société civile et le secteur privé œuvrent main dans la main pour agir en faveur de la santé ; 2. Améliorer les connaissances pour permettre aux gens d'acquérir les connaissances, les compétences et bénéficier des informations pour faire les bons choix en matière de santé ; 3. Promouvoir un cadre de vie sain, notamment les villes saines. »

---

**Dr Hicham EL BERRI**

*En charge des maladies non transmissibles, OMS*





# 3 PROMOUVOIR LA SANTÉ

---

*Les maladies non transmissibles (MNT) telles que les cancers, le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires chroniques et l'insuffisance rénale terminale sont responsables, à elles seules, de 71 % de la charge de mortalité et de 60 % de la charge de morbidité dans le monde. Elles représentent le mal du XXI<sup>e</sup> siècle et constituent un défi de plus en plus contraignant pour tous les pays.*

---

Au Maroc, les MNT sont responsables de près de 80 % des décès, toutes causes confondues. Elles infligent un stress financier considérable au système de santé et imposent un fardeau économique très lourd assumé, en grande partie, par les ménages avec des retombées sociales parfois dévastatrices.

Pourtant, la prévention et la maîtrise des MNT sont à la portée du pays, sous réserve de disposer de politiques sanitaires audacieuses orientées vers la promotion de la santé et visant à lutter contre les déterminants comportementaux, environnementaux, sociaux et économiques incriminés dans la genèse et l'évolution de ces maladies. Toutefois, ces politiques ne peuvent réellement être efficaces que dans le cadre d'approches multisectorielles intégrées et convergentes, susceptibles de susciter l'adhésion de l'ensemble des acteurs impliqués, de redéfinir les frontières de la responsabilité individuelle et collective pour le maintien du capital santé et de s'affranchir des schémas consuméristes effrénés de l'économie moderne.

L'action de l'OMS pour la période biennale 2018-2019 s'inscrit dans le cadre du Plan d'action mondial 2013-2020 pour la lutte contre les MNT. Ce dernier s'articule autour de trois dimensions fondamentales : le développement économique, la viabilité environnementale et l'inclusion sociale. Il sert de base aux activités de plaidoyer et de sensibilisation et permet de renforcer la volonté politique et l'engagement communautaire autour des actions pertinentes de prévention et de promotion de la santé.



© Hassan Chabbi

« Nous tenons à remercier l'OMS pour son soutien. Elle est restée à nos côtés tout au long du processus d'adoption de la taxe sur les sodas. Elle ne cesse d'appuyer les actions que nous menons afin d'informer et de sensibiliser le grand public. L'organisation soutient notre travail de plaidoyer pour défendre l'intérêt du patient diabétique et promouvoir un mode de vie sain auprès de l'ensemble des citoyens. »

Pr Jamal BELKHADIR  
Président de la ligue marocaine de lutte contre le diabète

## La stratégie multisectorielle pour les maladies non transmissibles

La mise en place d'interventions intersectorielles combinées pour la prévention et la maîtrise des MNT constitue un défi de taille. Durant la période biennale écoulée, elle a impliqué un

véritable travail de fond qui a permis d'aligner progressivement les parties prenantes autour d'une vision commune et d'objectifs réalistes.

L'enquête nationale sur les facteurs de risque communs des MNT selon l'approche STEPwise de l'OMS a permis de collecter, de mettre à jour et d'explorer, sur des bases scientifiques solides, les données relatives aux facteurs de risque des principales MNT au Maroc. Cette enquête a été réalisée sur près de 6 100 ménages répartis sur la totalité du territoire national.

L'exploitation des résultats de l'enquête STEPwise a permis, dans un deuxième temps, de formuler une stratégie nationale multisectorielle de prévention et de prise en charge des MNT, en collaboration avec un ensemble de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.

Le soutien de l'OMS s'est ensuite poursuivi en entretenant, de manière très active, la dynamique de sensibilisation et de mobilisation des parties prenantes. En 2019, une charte nationale multisectorielle a finalement été signée par 17 secteurs, témoignant d'une large appropriation du cadre stratégique et d'un engagement de tous les acteurs signataires en faveur de la lutte contre les MNT.





Conférence sur le Plan d'Action National Multisectoriel de Prévention et de Contrôle des Maladies Non Transmissibles 2020-2021

© Hassan Chabbi

Par ailleurs, compte tenu de l'ampleur des MNT au Maroc et de leurs répercussions socio-économiques, de leur incidence sur le développement et, en particulier, de leur nature multisectorielle, le bureau de l'OMS, en sa qualité d'institution chef de file des Nations Unies pour la santé, s'emploie à unir et coordonner les efforts déployés par l'ensemble des institutions, fonds et programmes du système des Nations Unies concernés, les institutions financières internationales, les banques de développement et autres parties prenantes afin de soutenir les mesures nationales visant à prévenir et à maîtriser les MNT et à atténuer leur incidence.

L'OMS a également appuyé le programme de santé mentale, notamment en accompagnant une étude sur les déterminants du suicide chez les adolescents et en réalisant un guide pour permettre aux professionnels de la santé d'accompagner les parents dans le développement et le bien-être mental de leurs enfants.

En collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies et avec la participation de la société civile et du ministère de l'Éducation, l'OMS agit sur l'inclusion des enfants en situation de handicap dans le milieu scolaire, selon une approche basée sur les droits humains.

© WHO/EMRO/Mohrem Allam





صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكِ مُحَمَّدِ السَّادِسِ نَصْرَهُ اللَّهُ



يونسف | لكل طفل

منظمة  
الصحة العالمية

تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة  
الملك محمد السادس نصره الله  
Under the High Patronage of His Majesty  
the King Mohammed VI may God assist him  
Sous le Haut Patronage de Sa Majesté  
le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC





Rabat

دجنبر 2019 19-18

December

Décembre 8

# 4 LE RÔLE DE CHEF DE FILE DE L'OMS AU MAROC

De par son mandat exclusif en matière de santé, l'OMS se positionne en tant qu'autorité directrice, coordonnatrice et normative de l'action sanitaire au sein du système des Nations Unies. Elle représente également l'un des partenaires privilégiés de tous les acteurs du système de santé au Maroc.

© Hassan Chabbi



L'OMS joue un rôle fondamental au sein du système des Nations Unies, notamment un rôle stratégique, normatif, et technique dans tout ce qui concerne le secteur de la santé. Elle a valeur de référence et il est donc essentiel de bénéficier du rôle de chef de file que joue l'Organisation dans le système des Nations Unies. L'UNICEF et l'OMS doivent poursuivre ensemble leur partenariat stratégique et opérationnel sur les dossiers majeurs concernant la santé des enfants et des femmes du Maroc.

**Mme Giovanna BARBERIS**  
Représentante de l'UNICEF au Maroc

De manière générale, l'OMS doit exercer son mandat en renforçant et en nourrissant le dialogue auprès des décideurs nationaux et des détenteurs d'enjeu, afin que la santé soit inscrite et maintenue au cœur des politiques publiques nationales. Elle doit également veiller à renforcer les capacités et la résilience du système de santé dans son ensemble en mobilisant le savoir-faire technique nécessaire au développement

et à la mise en œuvre de projets structurants. Forte de son mandat et de son expertise, l'OMS joue très souvent un rôle de levier, voire de garant, pour la levée de fonds en faveur de la santé, auprès des différents bailleurs de fonds.

Durant la période biennale 2018-2019, l'OMS a entièrement assumé son rôle tant au niveau technique, que politique ou financier. Plusieurs exemples illustrent cet engagement.

L'OMS s'est ainsi engagée, auprès de ses partenaires, dans un processus de plaidoyer politique destiné à lutter contre le fléau dangereusement croissant des MNT. Ce plaidoyer politique, doublé d'un argumentaire technique préparé par ses propres experts, a permis à différentes parties prenantes de mieux entrevoir le lien entre, d'une part, la consommation de produits trop sucrés et, d'autre part, les retombées sociales et économiques des MNT. Forts de ce consensus, les députés de la Commission des Finances et du Développement Économique à la Chambre des Représentants ont proposé des amendements au projet de loi de finances 2019 et le Parlement marocain a finalement voté un nouveau barème de taxation des boissons, gazeuses ou non, à base de sucre.



© Hassan Chabbi

Sur la base de plusieurs rapports dont celui de l'OMS, du Haut commissariat au plan (HCP) et d'un bureau d'étude international et afin de lutter contre les maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension artérielle ou les maladies cardiovasculaires, le Parlement marocain a voté une loi en 2019 pour l'augmentation de la taxation des boissons sucrées proportionnellement à leur teneur en sucre.

**Dr Mustapha IBRAHIMI**  
Député marocain

Par ailleurs, l'OMS préside et intervient dans de nombreux comités dans le but de renforcer le leadership, la coordination et l'action de tous les acteurs concernés en matière de promotion du système de santé, du bien-être de la population et de l'inclusion sociale. L'OMS contribue ainsi à fédérer l'ensemble des parties prenantes autour des priorités sanitaires nationales et internationales, et contribue à renforcer les mécanismes de gouvernance ainsi que la synergie et la convergence des politiques et des stratégies de mise en œuvre.

À titre d'exemple, l'OMS préside le Partenariat H6 pour la lutte contre la mortalité mère-enfant, copréside le Groupe de résultat 3 (santé) du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), siège au Comité de Coordination Maroc mis en place par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le



paludisme, et co-préside le Groupe thématique santé avec l'Union européenne. Ces différents comités et groupes de travail ont pour but d'aborder de manière coordonnée avec l'ensemble des partenaires, les avancées des projets soutenus par les organisations internationales dans le domaine de la santé.



© Maryam Benjelloun

Notre rôle de leadership est de fédérer tous les acteurs pour tout ce qui contribue à améliorer la santé de la population, en ne laissant personne de côté. Nous travaillerons avec différents partenaires selon la problématique, en ayant toutefois le souci de mettre toujours le citoyen au centre de notre action.

Nous continuerons également à mettre en œuvre des actions de plaidoyer sur des sujets primordiaux, même si nous sommes les seuls à les aborder. Par exemple, nous continuerons à plaider pour un monde sans tabac, car nous savons que le tabac est un produit qui tue sans aucune merci.

**Dr Maryam BIGDELI**  
Représentante de l'OMS au Maroc

Enfin, l'OMS, en tant qu'institution des Nations Unies, contribue aux initiatives majeures de la communauté internationale.

En juin 2019, le Maroc a été le premier pays de la Région à conduire un dialogue national sur le Plan d'Action mondial pour la santé et le bien-être des populations, en partenariat avec les institutions des

Nations Unies signataires du plan, sous l'égide de l'OMS. Ce dialogue constitue un jalon essentiel de l'ODD 3.

En novembre de la même année, l'OMS a participé à la campagne « Seize jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles ». Lancée le 25 novembre 2019 à Marrakech, sous le thème « *Masculinités positives : les hommes et les garçons rejettent les violences faites aux femmes et aux filles* », cette initiative mondiale de la société civile organisée sous l'égide du Secrétariat général des Nations Unies a été pour l'OMS l'occasion de promouvoir la conscience collective autour de la question de l'égalité entre les sexes et de la nécessité impérieuse de prévenir et de lutter contre toutes les formes de violences sexistes.

L'année 2019 a également été marquée par la célébration de la Journée mondiale de la Santé sous le thème « *Soins de santé primaires : la voie vers la couverture santé universelle* ». Arrivée à mi-parcours entre la Conférence mondiale sur les soins de santé primaires, organisée à Astana en octobre 2018 et la réunion de haut niveau sur la couverture santé universelle, qui s'est tenue lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019, cette célébration a été particulièrement mise en exergue par un message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors de la cérémonie de commémoration, de même que la participation effective de Leurs Excellences

le Chef du Gouvernement, le Ministre de la Santé, le Dr Tedros Ghebreyesus Adhanom, Directeur général de l'OMS et le Dr Ahmed Al Mandhari, Directeur du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale.

La Journée mondiale de la Santé a ainsi constitué pour l'OMS une occasion exceptionnelle de rappeler la place cruciale des soins de santé primaires et d'attirer l'attention sur les actions nécessaires pour que la couverture santé universelle devienne une réalité pour tous. Un accent particulier a été mis sur le droit fondamental de jouir du meilleur état de santé possible et la nécessité d'appréhender les déterminants les plus larges de la santé, dans le cadre de politiques et de mesures sectorielles et intersectorielles convergentes et dans le respect des principes et des valeurs des droits humains et de la justice sociale.

Afin de marquer la détermination du pays à œuvrer dans ce sens, l'OMS et le ministère de la Santé ont mobilisé les acteurs et les partenaires du système de santé national ainsi que diverses personnalités pour une marche symbolique « *Walk the talk* » placée sous le thème de « *La santé pour tous et par tous : de la parole aux actes* ».

# L'équipe OMS au Maroc

## BUREAU DE LA REPRÉSENTATION



**Dr Maryam Bigdeli**  
Représentante de l'OMS au Maroc



**Mme Hanane Khelladi**  
Assistante de la  
Représentante de l'OMS



**Mme Lina Touri**  
Chargée de communication

## PÔLE TECHNIQUE



**Dr Hafid Hachri**  
Administrateur recruté sur  
le plan national — Systèmes  
de santé et Santé publique



**M. El Houcine Akhnif**  
Administrateur  
recruté sur le plan  
national — Couverture  
santé universelle nationale



**Dr Soumia Triki**  
Administratrice  
recrutée sur le plan  
national — Préparation  
contre la pandémie  
grippale et les urgences  
de santé publique



**Dr Yassine Aqachmar**  
Administrateur recruté sur  
le plan national — Préparation du  
pays aux situations d'urgence et  
Règlement sanitaire international



**Dr Hicham El Berri**  
En charge des maladies  
non transmissibles



**M. Amine Talbi**  
Assistent de programme

## PÔLE OPÉRATIONS

“ Le travail de l’OMS au Maroc n’est possible que grâce à l’étroite collaboration entre l’équipe technique et l’équipe des opérations qui inclut le personnel administratif, financier, informatique et logistique. L’action de l’OMS au Maroc est également optimisée grâce à la richesse des profils de l’équipe locale qui justifie de compétences avérées en matière de santé publique, d’épidémiologie, d’économie de la santé, de gestion des organisations de santé.

**Ghassane El FALAH**

Responsable des opérations, OMS



**M. Ghassane El Falah**

Responsable des opérations



**M. Ibrahim Ouakrim**

Informaticien



**M. Nabil Akjij**

Assistant financier



**Mme Zhou Salhi**

Assistante administrative



**M. Ahmed El Khoumri**

Chauffeur/Messenger



**M. Mustapha Asbahi**

Chauffeur/Messenger

Devant l’ampleur des chantiers entamés par l’OMS au Maroc durant la période biennale 2018-2019, le bureau de l’OMS au Maroc a renforcé ses effectifs ; quatre nouveaux collaborateurs sont ainsi venus enrichir l’équipe en 2019.



## Evènements marquants de la période biennale 2018-2019

2018

26 mars

Célébration de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, sous le thème « *Des leaders pour un monde sans tuberculose* »

9 avril

Journée mondiale de la Santé sous le thème de « *La couverture santé universelle* »

27 avril

Lancement du MBA management hospitalier au Maroc

5 mai

Célébration de la Journée internationale de la sage-femme

2019

7 avril

Marche « *Walk the talk* » sous le thème de la « *Santé pour tous et par tous : de la parole aux actes* »

8 avril

Rencontre nationale autour du thème de la Journée « *Santé pour tous et par tous : un appel à la solidarité et à l'action* »

18-19 juin

Conférence nationale sur le financement de la santé dans le cadre de la couverture universelle

20 juin

Réunion du dialogue pays autour du plan d'action mondial pour une vie saine (GAP)



### 29 juin

Participation à la 7<sup>e</sup> édition de la Nuit blanche et des droits de l'Homme sous le thème du droit à la santé

### 5 septembre

Cérémonie de désignation du centre de la santé reproductive du CHU Ibn Sina en tant que Centre collaborateur de l'OMS

### 12-18 novembre

Célébration de la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques

### 12 novembre

Travaux de la 5<sup>e</sup> réunion et de la 2<sup>e</sup> conférence scientifique sur le Réseau de surveillance des infections respiratoires aiguës en Méditerranée orientale

### 18 et 19 décembre

Forum national sur les soins de santé primaires

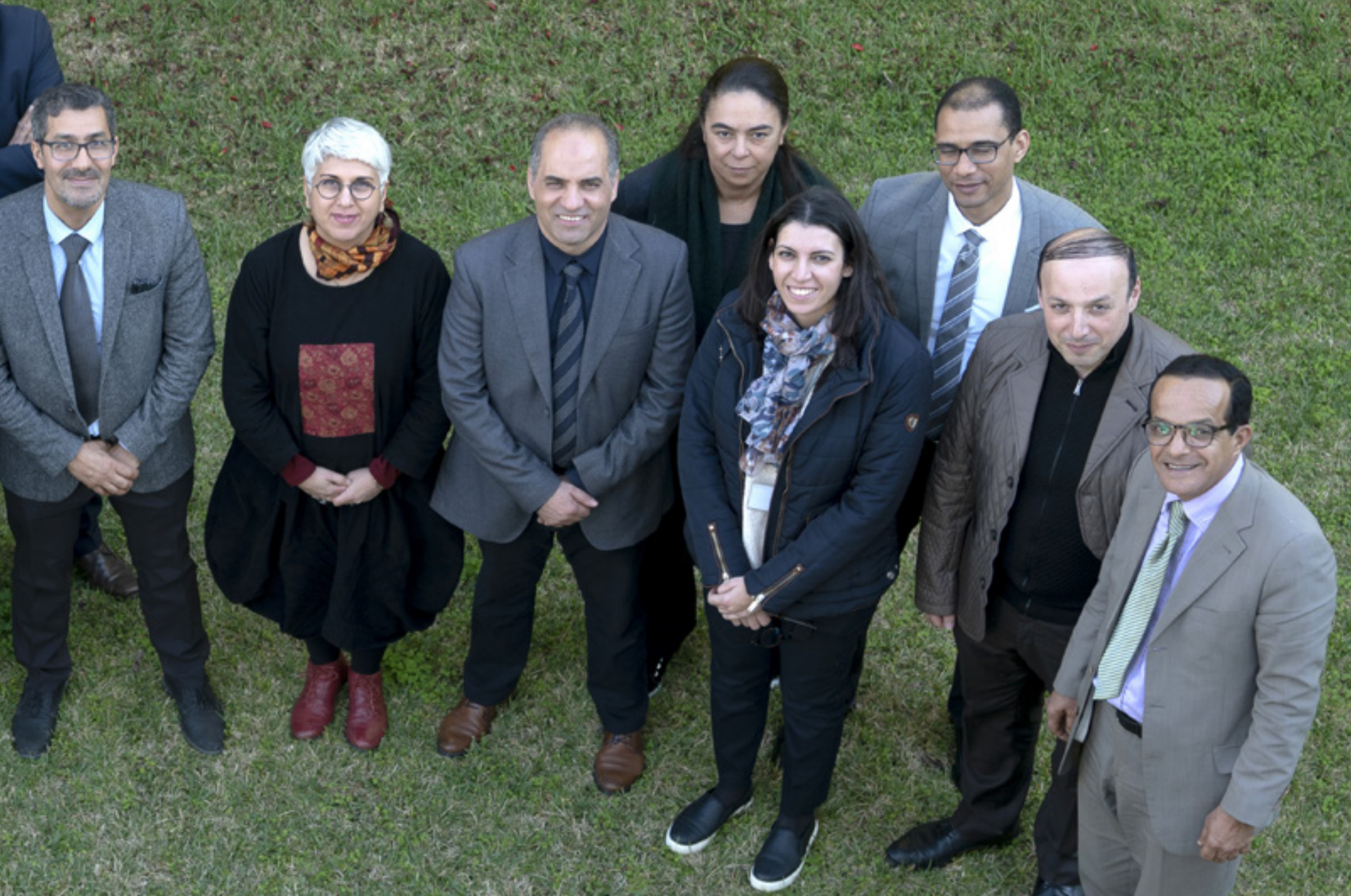
### 23 décembre

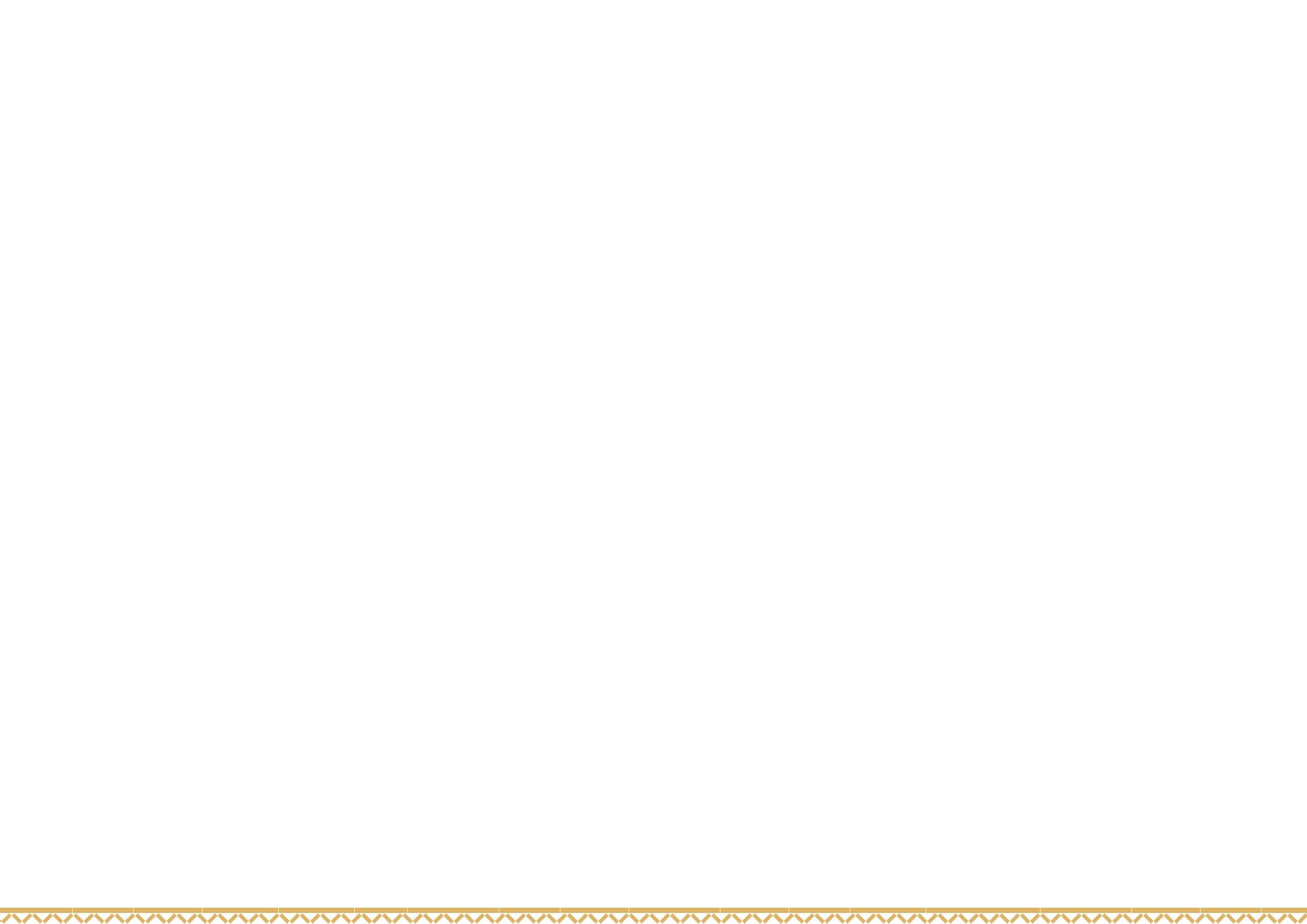
Atelier final sur le financement de la santé













**Contact :**

EM.173382 3, Rue Prince Sidi Mohamed BP 812 Rabat Mechouar 10000 Morocco


Téléphone : +212 537 632259

Télécopie : +212 537 632209

emacomorwr@who.int

**Pour plus d'informations :**

Site Web : <http://www.emro.who.int/fr/countries/mor/index.html>

 : @OMSMaroc – Organisation mondiale de la Santé au Maroc

 : Organisation mondiale de la Santé au Maroc





**Organisation  
mondiale de la Santé**

Maroc

PROMOUVOIR LA SANTÉ / PRÉSERVER LA SÉCURITÉ MONDIALE / SERVIR LES POPULATIONS VULNÉRABLES